

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 24 JANVIER 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 18 janvier 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ *procuration*, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES *procuration*, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Nathan JACQUET *procuration*, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS *procuration*, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage : 25 JAN. 2023

OBJET : DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SCOT SUITE A UNE DEMISSION

DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SCOT

SUITE A UNE DEMISSION

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat mixte du SCoT du bassin annécien est chargé de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale.

Ce syndicat rend, entre autres, des avis concernant la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT.

En vertu des statuts adoptés par le Comité du 27/12/2016, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est représentée au Comité syndical du SCoT du bassin Annécien, par **5 DELEGUES TITULAIRES AVEC UN NOMBRE EGAL DE SUPPLEANTS.**

En raison de la démission récente d'un conseiller communautaire représentant la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles en tant que titulaire au sein du Syndicat Mixte S.CO.T du Bassin Annécien, les membres du conseil communautaire doivent réélire un nouveau délégué.

Les délégués titulaires et suppléants actuellement en place sont les suivants :

Titulaires	Suppléants
Mme Charlotte BOETTNER	Mme Marie-Jo BRO
Mme Julie MONTCOUQUIOL	Mme Christine MEGEVAND
M. Claude ANTONIELLO	M. Vincent TISSOT
M. Gérard LACROIX	M. Jean-Pierre CAUQUOZ
M. Xavier BRAND	Mme Geneviève NIER

Monsieur le Président invite en conséquence ses collègues à déposer leur candidature à la désignation d'un nouveau délégué titulaire au Syndicat Mixte SCoT du bassin Annécien.

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité
(18 voix pour M. Claude Antoniello, 7 voix pour Mme Brigitte Nanche, 1 bulletin blanc)

→ **DESIGNE** comme représentant de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien le conseiller suivant : **M. Claude ANTONIELLO** en tant que titulaire.

La secrétaire de séance
Mme Chrystel BUFFARD



Acte certifié exécutoire le : 25 JAN. 2023

Le Président
Xavier BRAND

